

AGIR ENSEMBLE DÈS MAINTENANT

Responsables de collectivités, vous avez un rôle clé à jouer pour piloter la transition écologique. Comment ? En mettant la sobriété au cœur de vos priorités. L'objectif : préserver notre planète, mais aussi créer des territoires où il fait bon vivre, travailler et se déplacer. L'ADEME peut vous aider à mettre en place vos politiques de sobriété, en encourageant des modes de production et de consommation plus sobres, tant au niveau individuel que collectif.

VOUS AUSSI, ENGAGEZ-VOUS DANS UNE DÉMARCHE GAGNANTE



Avec l'accompagnement de l'ADEME, ces collectivités ont pu réduire l'impact de leurs services et de leur consommation sur l'environnement.

“ Sur le territoire de Préval Haut-Doubs, une personne jette en moyenne 10 emballages par jour. Pour favoriser l'usage de contenants réutilisables dans les commerces alimentaires de proximité, nous avons été à la rencontre des boulangers, des traiteurs, des épiciers, des bouchers... Nous avons évalué ensemble les possibilités de mise en œuvre de ce dispositif et lancé, en 2022, l'opération "Commerçants Zéro emballage". Plus de 120 commerçants se sont engagés à accepter les contenants propres et secs de leurs clients. Cette action a permis le changement de pratique quotidienne en faveur de la réduction des déchets. Elle représente une action de sobriété collective pour développer des offres alternatives à l'emballage unique. ”

Pierre-François BERNARD, Vice-Président en charge de la mobilisation territoriale pour la réduction des déchets. Préval Haut-Doubs (25).

“ Fin 2019, nous avons créé un Système d'Échange Local (SEL), qui permet aux habitants de Malaunay de s'échanger simplement des biens, des services ou des savoirs, sans contrepartie monétaire. Résultat : nos membres se découvrent beaucoup plus "riches" grâce aux échanges qu'ils effectuent. La vraie richesse étant constituée par les savoirs et les services que les membres sont capables de créer, d'offrir, de demander, et non par ce que le marché décide de nous fournir. Ce dispositif nous a permis de réunir les Malaunaysiens autour du partage, de la solidarité et du service mutuel, et de consommer autrement, de façon plus citoyenne. ”

Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay (76).



➤ Rejoignez-nous sur

epargnonsnosressources.gouv.fr/collectivites

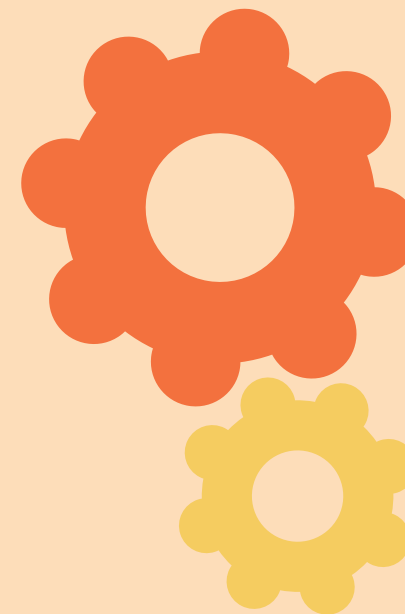


012663

ADEME, 20 avenue du Grésillé, BP 90406,
49004 Angers Cedex 01 – RCS Angers n° 385 290 309.

ENCOURAGEZ LA SOBRIÉTÉ SUR VOTRE TERRITOIRE.

ENSEMBLE, ON SAIT LE FAIRE.



DES SERVICES ADAPTÉS À VOTRE TERRITOIRE

Quelle que soit la taille de votre collectivité, l'ADEME vous réserve des outils et des services, pour rendre votre territoire plus attractif et plus durable avec des projets concrets pour vos équipes, les citoyens et les acteurs de votre territoire.



Conseils d'experts



Outils d'accompagnement



Formations dédiées
aux élus



Aides financières
et subventions



Retours d'expérience
de collectivités

IMPULSER UNE POLITIQUE DE SOBRIÉTÉ SUR VOTRE TERRITOIRE

La sobriété peut transformer les territoires, à condition que les acteurs locaux soient bien sensibilisés à cette démarche. L'ADEME vous guide dans la structuration et la mise en œuvre de politiques de sobriété. Objectif : une gestion plus rationnelle des ressources, de l'énergie, des matériaux et le développement de modes de vie plus écologiques.

Voici quelques étapes clés pour réussir vos actions.

1

Comprendre la sobriété. Tout d'abord, il convient de bien définir les notions pour faire la différence entre la sobriété (questionner les besoins pour limiter les impacts environnementaux) et l'efficacité (amélioration technique sans remise en question des besoins).

2

Réaliser un état des lieux. Cette étape est cruciale pour analyser les actions de sobriété déjà en place dans les politiques publiques locales actuelles et identifier les opportunités pour les amplifier.

3

Construire des politiques de sobriété. Il est important d'établir des objectifs clairs, de coconstruire les actions avec les acteurs locaux et d'intégrer la sobriété dans tous les aspects de la politique territoriale. Cela peut se développer autour de politiques de sobriété thématiques (énergie, mobilité...) ou globales.

4

Créer une culture de la sobriété. Il est essentiel de sensibiliser et de mobiliser les agents et les élus locaux autour de la sobriété, de lever les freins et de promouvoir un récit collectif sur les avantages d'une approche plus sobre des ressources.

ENCOURAGER LES PRATIQUES DE SOBRIÉTÉ

En tant que collectivité, vous disposez de plusieurs leviers d'action pour créer un système territorial de sobriété.

Réorganiser les activités et l'espace

- en favorisant, par exemple, l'implantation de lieux de réparation
- en sensibilisant les services aux politiques d'achats responsables

Mutualiser la consommation

- en mettant des espaces à disposition pour favoriser le partage de biens entre habitants
- en mutualisant des équipements avec la collectivité voisine

Repenser le rapport au temps

- en prenant le temps de consulter les habitants et les usagers sur les besoins effectifs, avant d'engager un projet

Questionner la dimension d'un bien ou d'un service

- en mettant en place une politique d'achats responsables basée sur les besoins

Modérer la production de biens et de services

- en régulant, par exemple, la publicité sur son territoire via un règlement local de la publicité